

RÈGLEMENTS POUR LES VISITEURS ET LES CAMPEURS VOYAGEURS

OCCUPANT(S)



La location d'un terrain voyageur inclut 2 adultes et 4 enfants.

ÉQUIPEMENT



Un seul équipement par terrain est permis.

HEURE DE DÉPART POUR LIBÉRER LE TERRAIN



Heure de départ : 13 h du lundi au samedi
15 h le dimanche
***Frais :** 3 \$/heure supplémentaire

VITESSE



La vitesse maximale est de 10 km/h sur le terrain de camping pour tous les véhicules. Ceux qui ne respectent pas la vitesse maximum de 10 km/h devront laisser leur véhicule dans le stationnement à l'entrée du camping ou seront expulsés sans remboursement.

VÉHICULES



Il est interdit de circuler en moto, triporteur, quadriporteur, mobylette « Scooter » à gaz, VTT, voiturette de golf, vélo électrique ou tout autre engin propulsé par une motorisation à gaz ou électrique, autre qu'un véhicule routier, sur le site. Les motos stationnent à l'entrée.
Triporteur : Permis seulement aux détenteurs d'une vignette pour personne à mobilité réduite et saisonniers identifiés avec droit acquis.

FEUX D'ARTIFICE



Les feux d'artifice sont interdits.

STATIONNEMENT



Il est interdit de stationner votre véhicule sur les terrains locatifs même si le terrain est libre.

Il nous est permis de vous charger la tarification de l'emplacement voyageur ou de faire remorquer votre véhicule à vos frais.

Utilisez le stationnement des visiteurs près de l'accueil.

BICYCLETTES



Les bicyclettes doivent respecter une vitesse sécuritaire et sont interdites dès la noirceur. Avisez vos enfants.

FEUX DE CAMP



Les feux de camp doivent être éteints au coucher. Les feux de camp doivent rester sécuritaires. Il est interdit de déplacer le pot à feu.

BLOC SANITAIRE



Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un adulte.

REBUTS



Les ordures ménagères et le recyclage doivent être déposés dans les conteneurs derrière la salle communautaire. Les gros rebuts sont interdits. Il est interdit de les brûler.

LOI CONCERNANT LA LUTTE CONTRE LE TABAGISME



Il est interdit de fumer à moins de 9 mètres des portes d'entrées et des endroits publics ainsi que dans les aires de jeux et la piscine.

CHIENS



Vos chiens doivent être en laisse en tout temps sur votre terrain. La circulation est permise avec eux en laisse courte seulement et vous devez avoir un sac à la vue pour ramasser leurs excréments et en disposer dans le conteneur derrière la salle communautaire. Les chiens ne doivent pas aboyer et déranger les voisins.

BAIGNADE



Les enfants de 5 ans et moins doivent être accompagnés d'un adulte. Respectez les règlements affichés.

QUIÉTUDE



En aucun temps la musique ne doit être entendue par les voisins. Le campeur s'engage à ne pas faire de bruit de nature à nuire au repos des autres campeurs après 22 h du dimanche au vendredi et après 23 h le samedi, et ce jusqu'à 10 h le matin.

CARTES MAGNÉTIQUES



Les barrières demeurent fermées en dehors des heures d'ouverture du bureau. Si vous devez entrer en dehors des heures de bureau, vous devez vous procurer une carte. Un dépôt de 20 \$ est exigé et vous sera remis au retour de la carte. Les visiteurs doivent quitter pour 23 h.

TABLES À PIQUE-NIQUE



Une table est fournie par emplacement : vous devez la replacer après utilisation.

CANNABIS



Toute drogue est interdite sur le camping.